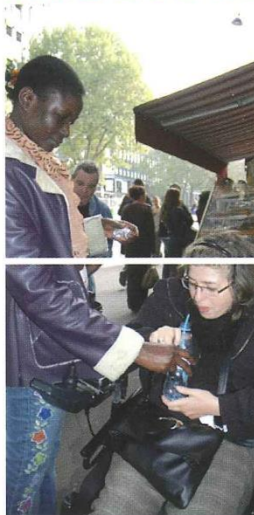


# Fiche métier



## Auxiliaire de vie sociale



## Auxiliaire de vie sociale

### Mission.

- Effectuer un accompagnement social et un soutien des publics fragilisés, dans leur vie quotidienne.
- Aider à faire (stimuler, accompagner, soulager, apprendre à faire) et/ou faire à la place d'une personne qui est dans incapacité de faire seule les actes ordinaires et essentiels de la vie courante.

### Principales activités.

- Accompagne et aide les personnes dans les actes ordinaires essentiels de la vie courante,
- Accompagne et aide les personnes dans les activités de la vie quotidienne,
- Accompagne et aide les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle.
- Participe à l'évaluation de la situation et adapte son intervention en conséquence.
- Coordonne son action avec l'ensemble des autres acteurs.

### Profil et motivation.

- Disponibilité,
- Aptitude pour exercer les tâches de la vie quotidienne,
- Discrétion et respect des personnes aidées,
- Capacité à s'adapter à des situations diverses, complexes (pathologie, Isolement, désorientation, fin de vie)
- Goût du travail en équipe.

### Conditions particulières d'exercice de la fonction.

- Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

### Conditions d'accès.

Etre titulaire du

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou CAFAD. (niveau V)
- De la mention complémentaire Aide à Domicile du BEP Carrière Sanitaire et Sociale.

### Perspective d'évolution / Formation qualifiante.

Accéder par la voie de la VAE à d'autres diplômes : TISE, Aide-Soignante

### Formation continue.

- Formation complémentaire sur des thèmes spécifiques.

FÉDÉRATION ADMR DE SEINE-MARITIME

1, rue Ernest Delaporte 76710 Montville

Tél.: 02 32 93 90 90 - Télécopie : 02 32 93 90 99

E-mail : info.fede76@admr.org